



Appel à projet de recherche 2016 « Islam, Religion et Société »
Ministère de l'Intérieur, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de
l'enseignement supérieur et de la recherche
Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau central des cultes

Projet n°9-2016 : Enseignement confessionnel musulman destiné aux enfants (5-11 ans)
(sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, droit)

Il y a six ans, on évaluait à plus de 25% les quelques 2000 mosquées et salles de prière de l'Hexagone disposant d'un enseignement confessionnel pour les plus jeunes¹, soit plus de 35.000 enfants. Or le phénomène s'est largement amplifié depuis 5 ans, en s'étendant notamment à toutes les catégories d'âges (on parle d'une multiplication par 4). En outre, ces "écoles" confessionnelles sont les premiers lieux dans lesquels la religion musulmane est enseignée aux enfants. Dans la majorité des cas, elles sont liées à une mosquée.

A l'origine, ces cours d'initiation à la religion musulmane destinée aux nouvelles générations ont été portés par les primo-migrants, qui les envisageaient comme lieu de la préservation et de la transmission de la foi et de la culture d'origine. Dans un marché du discours religieux de plus en plus concurrentiel et mondialisé, on pourra se demander si ces cours remplissent toujours cette fonction. Quelle forme a pris cette offre d'enseignement pour se positionner sur ce marché et y assurer sa place ?

Il s'agira ici de réaliser une étude qui se focalisera sur cet enseignement destiné aux enfants. L'équipe de chercheurs de terrain (sociologie, anthropologie et sciences de l'éducation) proposera un essai d'approche quantitative (nombre et évolution de ces écoles à travers par exemple une cartographie) et qualitative, notamment en rencontrant les enseignants et les parents d'élèves, pour discuter des objectifs pédagogiques des uns et des attentes des autres. Sans chercher l'exhaustivité, l'étude proposera un panel d'écoles confessionnelles représentatives des différentes sensibilités qui composent l'islam de France.

On s'intéressera au statut juridique de la structure, à la sociologie générale de la zone urbaine à laquelle elle se rattache (avec un focus sur l'Île de France et le Sud-Est), au profil des élèves, ainsi qu'à l'association culturelle au sein de laquelle ces cours sont dispensés. On pourra se demander plus précisément quel est le poids de la tradition et des pays d'origine dans l'enseignement ; quelle est la trajectoire et la formation des enseignants chargés de cette tâche, quelles sont les modalités de mise en œuvre de ces écoles et les associations qui ressentent le besoin de les mettre en place, etc. ?

L'enquête s'étendra de septembre 2016 à août 2017.

¹ Appelés ailleurs « écoles coraniques » ou encore « catéchèse islamique/musulmane »

► **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur méthodologie, les terrains précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs identifiés pour mener à bien ce projet de recherche.

► **Délivrable**

Un document d'une centaine de pages comprenant une dizaine d'études de cas, accompagné d'un essai d'approche quantitative.

► **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il/Elle pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes (bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr) pour obtenir plus d'informations sur ce point.

► **Calendrier**

Date limite : **30 mai 2016** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission)